

En achetant cette licence le TITULAIRE accepte les conditions suivantes :

Restrictions d'utilisation, limites de garantie et de responsabilité

Article 1. Restrictions d'utilisation

Aucune partie des logiciels ou des manuels ne peut être copiée, diffusée, retranscrite ou enregistrée dans un système de stockage d'informations ou bien traduite en langage humain ou informatique quel qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, magnétique, manuel ou tout autre moyen. Aucune partie des logiciels ou des manuels ne peut être communiquée à un tiers sans l'accord écrit d'EMD International A/S. Ces restrictions s'appliquent également à tous les établissements du TITULAIRE de la licence, en plus de celui mentionné dans cet accord, et à toutes les sociétés associées avec le TITULAIRE de la licence sous quelque forme que ce soit. La réalisation d'une copie de sécurité est autorisée et recommandée. La licence d'utilisation du logiciel pourra être suspendue si les conditions de paiement ne sont pas respectées.

Article 2. Limitations de garantie de responsabilité et de recours

a. Le logiciel est fourni en l'état sans garantie d'aucune sorte. Aucune garantie n'est fournie par EMD International A/S concernant les fonctionnalités du logiciel, les résultats produits par le logiciel et le support fourni par EMD International A/S ou par ses Agences/Partenaires/Représentants en matière d'exactitude, de précision, de fidélité, de fiabilité, de pertinence de son usage et autres non précisés. Le TITULAIRE de la licence est seul responsable des options choisies lors de l'achat du logiciel, de l'installation du logiciel, de son utilisation, de l'utilisation des résultats obtenus et de l'interprétation des informations fournies par les services de support. Le logiciel ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'EMD International A/S en matière de qualité marchande, de conformité aux lois et d'adéquation aux besoins ou à l'usage qui en est fait.

b. EMD International A/S ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de préjudices directs, indirects ou fortuits, tels que, mais non limités à, des manques à gagner ou à des pertes, résultant de l'utilisation du logiciel ou de l'inaptitude à utiliser le logiciel, même si EMD International A/S a été informé de la potentialité de tels préjudices ou si le préjudice résulte de la plainte d'un tiers envers le TITULAIRE de la licence.

c. Quel que soit le litige relatif à l'objet de cet accord, la responsabilité de EMD International A/S ne pourra, pour les préjudices effectivement subis et indépendamment de la forme du recours utilisé, être engagée au-delà du montant payé à EMD International A/S pour l'acquisition de la licence d'utilisation du logiciel cause, ou directement liée à la cause, du préjudice.

d. Le TITULAIRE de la licence s'engage à indemniser, à défendre et à mettre hors de cause EMD International A/S des conséquences résultant de la négligence ou des manquements du TITULAIRE, de ses employés, de ses sous-traitants ou de ses agents lors de l'utilisation du logiciel.

e. Aucune action en justice relative au présent accord, quelle que soit sa forme, ne pourra être engagée postérieurement à une période de deux ans suivant les faits objet de l'action, excepté pour les violations des dispositions de l'article-1 pour lesquelles une période de quatre ans est applicable.

Article 3. Arbitrages.

Pour les litiges, désaccords, plaintes, relatifs à cet accord, les violations, la rupture ou son invalidité – qui n'auraient pas été résolus par la négociation directe entre les parties – il sera fait appel à un arbitrage conformément aux règles établies par l'United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) en vigueur au moment de l'accord. Un seul arbitre sera nommé. La langue utilisée dans la procédure d'arbitrage sera l'anglais. La procédure d'arbitrage se tiendra à Copenhague au Danemark. Les parties s'engagent à accepter les décisions de l'arbitrage et renoncent à recourir la sentence.

Contrat de services (Support and mises à jour)

A l'issue de la première année, le TITULAIRE a le choix entre les options suivantes (cochez la case correspond à votre choix) :

Oui, je demande la souscription automatique au contrat de services pour la configuration logicielle objet de la présente licence qui inclut :

- ✓ Le libre accès aux dernières mises à jour (développements) du logiciel et de la documentation.
- ✓ Le libre accès au support par téléphone (hotline) ou par courriel (Internet) pour l'aide à l'utilisation du logiciel.

Le prix annuel de la souscription au contrat de services est de 20% du prix en vigueur de la configuration logicielle objet de la licence (la liste des prix en vigueur est disponible sur notre site : www.emd.dk). Note: le contrat de services peut être résilié à tout moment par le TITULAIRE. La résiliation prendra effet à la fin du trimestre suivant la demande de résiliation.

Me contacter avant l'expiration de ma **licence 1-année** afin de la renouveler ou de la convertir en licence **Standard**

Oui, je demande la souscription automatique au contrat de services pour la configuration logicielle objet de la présente licence **Université** aux conditions tarifaires qui m'ont été proposées par EMD International/AS.

Non, je ne souhaite pas souscrire dès à présent au contrat de services. Me contacter à l'issue de l'année gratuite d'accès aux services, pour confirmer ou de modifier le présent choix.

Par sa signature, le TITULAIRE de la licence s'engage à respecter les modalités du présent accord.

Date

Signature et cachet du TITULAIRE

N° de TVA intracommunautaire
(Pour les résidents de l'UE)

EMD International A/S, Niels Jernes Vej 10, DK-9220 Aalborg Ø, Denmark
tel: +45 9635 4444, fax: +45 9635 4446, e-mail: emd@emd.dk